

# BioWanze - Commune de Wanze :

## « Travailler en accord avec les autorités et les riverains, c'est la clé de notre succès »

BioWanze n'est pas seulement le plus gros producteur de bioéthanol en Belgique, c'est également l'usine de bioéthanol la plus innovante en Europe. Optimisée en CO<sub>2</sub>, elle utilise en effet des matières premières renouvelables afin de produire pour le secteur du carburant, évitant ainsi jusqu'à 70 % d'émissions de gaz à effet de serre. Située sur le territoire de la commune de Wanze, l'entreprise est, de plus, une véritable « success story » en matière de synergie avec la commune et les citoyens wanzois. Depuis sa création, elle participe ainsi à un comité d'accompagnement où chaque difficulté s'analyse au quotidien, en toute transparence. Rencontre avec André Tonneaux, Directeur, Cristelle Noirhomme, porte-parole et Laurane Kaye, responsable communication.



Cristelle Noirhomme, porte-parole, André Tonneaux, Directeur et Laurane Kaye, Responsable communication

### Monsieur le Directeur, pouvez-vous nous présenter votre entreprise ?

#### André Tonneaux

L'entreprise BioWanze fait partie d'un groupe allemand appelé CropEnergies. Le projet initial de BioWanze a été initié dans le cadre de la Raffinerie Tirlemontoise, premier producteur de sucre de Belgique. CropEnergies AG, la société mère de BioWanze, et la Raffinerie Tirlemontoise font partie du Groupe Südzucker, premier producteur de sucre en Europe. En 2006, diverses activités européennes en matière de bioéthanol du Groupe Südzucker ont été rassemblées au sein du Groupe CropEnergies afin de concentrer l'expertise et le savoir-faire en matière de production et de commercialisation de bioéthanol. BioWanze exploite donc de nouvelles sources d'énergie

à partir de ressources renouvelables. Nous produisons du bioéthanol destiné au carburant des voitures. Le carburant réalisé par biomasse permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Chez BioWanze, le procédé de fabrication sans précédent de la nouvelle génération garantit ainsi que 70 % des émissions sont évitées grâce au bioéthanol, si l'on compare avec les combustibles fossiles.

### Qu'est-ce que le bioéthanol ?

#### André Tonneaux

Le bioéthanol est un composé particulier du C<sub>2</sub>H<sub>5</sub>OH, la formule chimique du composé connu familièrement sous le nom d'« alcool ». Pour ceux qui s'intéressent à la chimie, il est également connu sous le nom d'alcool éthylique ou spiritueux. La désignation du bioéthanol découle de son procédé de fabrication, la

fermentation de la biomasse qui contient du sucre et de l'amidon. Toutefois, la majeure partie de l'éthanol produit dans le monde n'est ni consommée sous forme de boisson, ni utilisée comme alcool médical ou industriel, mais aboutit, depuis quelques années, dans les réservoirs des moteurs à combustion interne sous la forme de carburant. En 2010, un total de 100 millions de m<sup>3</sup> de bioéthanol ont été produits dans le monde entier, dont plus de 80 % sous la forme de carburant.

### On peut donc dire que l'avenir du bioéthanol est tout tracé...

#### André Tonneaux

Oui, car, de nos jours, le bioéthanol est déjà disponible comme carburant sous plusieurs formes. Renouvelable et écologique, il contribue à assurer l'avenir de la mobilité. Mais, la production de bioéthanol n'est pas la seule spécificité de BioWanze. Deux coproduits sont également issus du processus de production : le condensé de solubles de blé alias ProtiWanze et le gluten, destinés notamment à l'alimentation animale et humaine. Nous voulons également transformer très bientôt notre usine en bio-raffinerie.

### Votre site offre une capacité de production qui peut aller jusqu'à 300 millions de litres de bioéthanol par an...

#### André Tonneaux

Oui, à partir d'un total de 800 000 tonnes de froment et 400 000 tonnes de betteraves à sucre. Suite au résultat de l'appel d'offres obtenu fin 2007, jusqu'à 125 000 m<sup>3</sup> du bioéthanol produit peut être destiné au marché belge.

Ce biocarburant est mélangé à l'essence. Le solde est destiné à l'exportation.

### **Je me suis également laissé dire que vous participiez à l'effort national de lutte contre le black-out...**

**André Tonneaux**

En effet. Ce qui fait la particularité de BioWanze, c'est sa capacité à produire la grande majorité de son énergie de façon autonome à l'aide d'un composant du froment, le son, non utilisé dans le processus de production du bioéthanol. C'est ce que nous appelons la quasi auto-suffisance énergétique. Toute l'électricité que nous produisons en surplus est de plus revendue ensuite à Electrabel. On adhère ainsi au projet « Restore » dans lequel BioWanze s'est engagé à diminuer sa consommation électrique dans l'usine, à augmenter sa production électrique et à injecter plus de courant sur le réseau, maximum quarante fois par an. Nous adaptons donc notre logiciel de supervision d'usine pour que cela sans fasse sans heurts.

### **Le choix de se localiser à Wanze n'est pas le fruit du hasard...**

**André Tonneaux**

Non, en effet. Implanté au centre de la plaine céréalière et betteravière, BioWanze bénéficie d'une localisation optimale au coeur des matières premières. De plus, situé au bord de la Meuse, le site favorise le transport fluvial, moins polluant. En fonction des disponibilités et des besoins tant au niveau de la qualité que de la quantité, le froment utilisé par BioWanze provient du territoire national, et est complété par des importations des pays limitrophes.

### **Vos matières premières sont donc locales ?**

**André Tonneaux**

En ce qui concerne l'origine des matières premières, 100 % des betteraves utilisées sont d'origine belge. Mieux encore, la proximité de la sucrerie de Wanze permet un approvisionnement dans un rayon géographique restreint. En effet, le sirop de betteraves produit dans l'usine voisine est livré à BioWanze par un système de pipelines. Les 125 000 m<sup>3</sup> de bioéthanol à destination du marché belge sont donc, en effet, produits sur base de matières premières exclusive-

ment locales. Nos betteraves viennent ainsi de la Raffinerie Tirlemontoise.

### **Venez-en à notre propos. L'implantation de BioWanze s'est-elle faite, à ses débuts, en totale communication avec la commune ?**

**Cristelle Noirhomme**

Le site de la sucrerie, qui jouxte aujourd'hui BioWanze, a plus d'une centaine d'années. La communication du groupe avec la commune existe donc déjà depuis très longtemps. En 2006, après la réforme sucrière et afin de maintenir l'ancrage agricole, l'option de la production de bioéthanol a été prise et BioWanze est devenue une filière propre pour le biocarburant. A l'époque, la question du site s'est posée : où allions-nous disposer cette nouvelle usine ? Ce sont bien évidemment les critères géographiques qui ont joué, mais également le fait que la sucrerie avait déjà cette expertise de la communication avec les autorités.

### **Le Bourgmestre a-t-il servi de pierre angulaire à votre projet ?**

**Cristelle Noirhomme**

Bien plus que cela, car la réalité est celle-ci : quand on crée une usine, le bourgmestre devient la première interface pour tout ce qui concerne notre travail. Et Monsieur Parmentier s'est plus qu'impliqué dans nos dossiers depuis la création de BioWanze. Son rôle a été capital depuis le début afin que la confiance s'installe. Et tout cela, en parfaite transparence avec les riverains. Il a aussi été le premier à prendre un risque politique à ce sujet. Il n'y était pas obligé (cf. l'encart interview du Bourgmestre en annexe).

### **Il faut dire qu'il s'agissait aussi d'une opportunité pour la commune en termes de développement économique...**

**Cristelle Noirhomme**

En effet, mais cela aurait pu se passer beaucoup moins bien. C'était gagnant-gagnant dès le début ! Les élus nous facilitaient les démarches à entreprendre en pleine phase de transition et, en contrepartie, notre directeur a mis en place un système de recrutement relativement court géographiquement parlant. Nous avons aussi toujours mis en place une réelle dynamique locale de par

nos contacts professionnels. Le fait que nous ayons fait le choix de ce nom « BioWanze » n'est pas, non plus, anodin.

### **Quel est votre avis à ce sujet, Monsieur Tonneaux ?**

**André Tonneaux**

Je ne vais pas mentir et vous parler d'une époque que je n'ai pas connue, puisque je n'étais pas, à l'époque, Directeur de BioWanze. Mais, je sais que lorsque nous sommes arrivés, des bassins de décanation provoquaient des odeurs dérangeantes pour les riverains et que nous avons construit une station d'épuration, en marge de notre usine, qui a pu régler ce problème. Nous savions également que les élus locaux et les citoyens avaient une attitude plutôt constructive envers la sucrerie, qu'ils avaient créé un comité d'accompagnement et qu'ils avaient donc une réelle expérience de ce qu'est une activité industrielle au quotidien, avec ses bons et ses mauvais côtés. Et plus on avance dans le temps, et plus nos rapports avec le comité d'accompagnement s'améliorent.

### **La création de BioWanze s'est-elle faite en une seule étape, en ce qui concerne ce comité d'accompagnement ?**

**André Tonneaux**

Cela s'est fait en deux phases : la création de l'usine, avec des nuisances plutôt liées au bruit et aux nombreux travailleurs sur le chantier et la période de démarrage, pendant laquelle l'usine a connu quelques incidents techniques, notamment en ce qui concerne la pollution environnementale. Il y a eu aussi quelques tensions en 2010, car nous avons eu deux petites explosions dans l'usine. Des explosions sans danger, mais qui ont créé pas mal d'inquiétudes chez les riverains. C'était une période parsemée de nombreuses questions et d'échanges réciproques, mais jamais de critiques gratuites. Notre politique a d'ailleurs toujours été la transparence totale vis-à-vis des autorités et des riverains, et je m'en félicite. Ce serait sans moi si cela n'était pas le cas. Nous avons ainsi toujours reconnu nos erreurs, notamment lors des périodes de pollution et d'accident.

### Etes-vous proactifs en ce qui concerne l'information à donner au comité d'accompagnement ?

#### André Tonneaux

Lorsqu'il y a des dépassements de normes, par exemple, nous n'attendons pas qu'on nous questionne pour informer les acteurs concernés. Un rapport est publié mensuellement à ce propos, qui explique les raisons d'un éventuel dépassement, et on propose toujours ensuite un plan d'actions. De même, nous prévenons toujours les autorités quand nous savons qu'une nuisance pourrait surgir. Et, à BioWanze, on a bien compris que notre développement ne saurait fonctionner que si les riverains sont informés et nous appuient. Recoller les morceaux suite à un manque d'information demande souvent beaucoup plus de temps et d'énergie, aussi.

#### Laurane Kaye

Pour installer un réel capital confiance avec les riverains, nous avons mis en place tout un système outsourcé de visites de notre site, ouvertes au grand

public. Là aussi, la Commune nous aide beaucoup. Et puis, nous remarquons aujourd'hui finalement que BioWanze fait figure de pionnière en matière de communication. Ainsi, d'autres communes voisines s'ouvrent désormais à nous en toute confiance. Ainsi, nous sommes aujourd'hui intégrés à un groupe de réflexion concernant le développement économique du territoire des Vallées de la Burdinale et de la Mehaigne, dont le parc naturel fait partie. Je suis convaincue que c'est grâce au climat de confiance qui s'est installé avec les élus wanzois que les trois autres communes du territoire, qui ne sont pourtant pas nécessairement de la même couleur politique, se sont ouvertes à nous. C'est extraordinaire qu'un milieu industriel comme le nôtre y ait été accueilli de la sorte par des partenaires non industriels.

### Monsieur Tonneaux, en conclusion, comment voyez-vous l'avenir de BioWanze ?

#### André Tonneaux

Avec beaucoup d'optimisme. Nous allons continuer à nous développer car il y a une place à prendre. Le concept de bio-raffinerie sera la clé d'avenir de BioWanze, c'est certain. Nos atouts sont réels en cette matière, notamment en ce qui concerne la main d'œuvre disponible en Wallonie dans ce domaine. Travailler ensemble, en accord avec les autorités et les riverains, c'est aussi la clé de notre succès. Il ne faut pas se considérer comme des entités ennemies, mais comme des entités complémentaires. Nous avons donc de grands défis à relever, mais nous avons les armes qu'il faut pour les affronter.



L'usine de BioWanze, à quelques mètres des habitations

## L'avis de Claude Parmentier, Bourgmestre de Wanze

Le développement économique a ses contraintes mais il faut s'en accommoder au mieux afin que d'autres secteurs d'activité se développent, comme le non-marchand ou les services. C'est nécessaire pour apporter du bien-être à la population. Lorsqu'un projet économique arrive à la commune, il doit donc être bien préparé et doit pouvoir apporter cet équilibre indispensable entre l'activité économique et le confort des riverains.

Quand le projet BioWanze a été lancé, nous l'avons considéré comme faisant partie intégrante du redéploiement économique de la région, et comme pouvant favoriser la création d'emplois et le développement de certaines entreprises locales. BioWanze était donc, pour nous, une grande opportunité...

Mais, c'était aussi une contrainte parce que cela représente énormément de boulot pour les services administratifs de la commune. Ainsi, l'introduction du projet de base représente l'équivalent d'un temps plein pendant plusieurs mois de travail. Dans le cas de BioWanze, créé en 2006, il fallait respecter des délais assez courts... Mais, nous n'avons pas hésité à prendre des initiatives malgré les échéances électorales.

Il était ainsi nécessaire de trouver un équilibre entre les nuisances consécutives au développement de BioWanze et la qualité de vie des riverains. Un tel projet oblige donc la commune à procéder à des consultations. Mais, avec BioWanze, nous sommes allés bien au-delà.

Nous avons ainsi informé les citoyens avant le lancement de l'étude d'incidences et, lorsque celle-ci a été terminée, nous avons à nouveau informé les



citoyens des réponses qui nous avaient été données, qu'elles soient bonnes ou mauvaises. De plus, nous avons décidé de mettre sur pied un comité d'accompagnement regroupant les autorités régionales, les autorités communales, BioWanze et les riverains afin de discuter des problèmes ensemble. En outre, BioWanze a installé un numéro à partir duquel les citoyens peuvent toujours obtenir des informations.

La direction de BioWanze a d'ailleurs toujours été très transparente dans sa politique. Lorsqu'ils sont confrontés à des problèmes particuliers, ils prennent les dispositions nécessaires pour rencontrer les attentes des riverains concernés. Lorsqu'il s'agit de problèmes plus généraux, ils donnent une information plus générale, quitte à organiser des réunions d'information, et prennent les dispositions pour pallier les désagréments qu'ils auraient créés.

Le secteur du biocarburant est donc en pleine évolution. BioWanze sera d'ailleurs amené à se développer encore. Mais, depuis, nous avons également accueilli l'entreprise Avieta, du secteur alimentaire, dans le zoning Villers-Vinalmont. Le patron m'a ainsi confié avoir voulu s'installer dans ce zoning en sachant qu'il pourrait bénéficier d'une bonne collaboration avec la Commune.

Et, l'implantation récente d'un terrain de golf et d'un complexe hôtelier à Wanze représentera également, pour notre avenir, un formidable moteur d'activités économiques. En effet, ce nouveau développement apporte une image de qualité pour notre région et peut attirer de nouveaux investisseurs. Carmeuse est aussi implanté sur notre territoire. Et, de la même façon, un comité d'accompagnement a été mis en place pour donner de l'information, apporter des solutions et réduire les contraintes.

Nous n'avons pas hésité  
à prendre des initiatives malgré  
les échéances électorales